Motion du 25 février 2014 de MM. Simon Brandt, Eric Bertinat et Claude Jeanneret: «Naxoo: décryptons la gestion du Conseil administratif».

(renvoyée à la commission des finances par le Conseil municipal lors de la séance du 25 février 2014)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le refus de la population, à 53%, de vendre la part de la Ville de Genève dans la société Naxoo à l'actionnaire minoritaire UPC Cablecom;
- le déni de démocratie qu'a constitué le transfert de clientèle de Naxoo à UPC Cablecom et qui a provoqué un fort mécontentement populaire;
- l'ignorance apparente du Conseil administratif sur le lancement d'un référendum lorsqu'il a autorisé le transfert de la clientèle;
- l'avenir flou de la société Naxoo suite au refus de la vente des actions;
- la manière dont le Conseil municipal a été continuellement mis devant le fait accompli par le Conseil administratif sur ce dossier,

le Conseil municipal mandate la commission des finances pour:

- faire toute la lumière sur la gestion du dossier Naxoo par le Conseil administratif suite au refus populaire de vente des actions à l'opérateur UPC Cablecom;
- procéder à l'ensemble des auditions nécessaires et accéder aux documents qui lui permettront de comprendre au mieux ce dossier;
- lui proposer, en conclusion de ces travaux, des mesures ou des recommandations.